

CONSEIL D'ECOLE DU 8/11/19

Présents :

Enseignants : Mme POEZEVARA, Mme MOREL M LE PENDEVEN, Mme TALBOT, Mme TOURNEUX, Mme LE CORRE, Mme LE BLEVEC et M LEVENT

Parents : M LE SOMMER, Mme RUSEFF-RIO, Mme ALART, M FRAVAL et Mme GRISOT

Excusées : Mmes BOYE et COTTIGNIES

Mairie : Mme BOLEIS (élue à l'enseignement) et Mme JEGOUZO (référente péri scolaire)

DDEN : M MAIGNAN

1. Présentation du nouveau conseil d'école.

Nous faisons un tour de table afin que chacun se présente. Je laisse à monsieur Maignan le soin d'expliquer son rôle au sein du conseil d'école.

2. Chrystelle JEGOUZO explique le fonctionnement du péri scolaire et les divers projets

Par rapport au fonctionnement, ils accueillent les enfants le matin de 7h30 à 8h20 (c'est Martine SZYMKUN, l'animatrice) et le soir de 16h30 à 19h. De plus, ils encadrent les élèves qui déjeunent à la cantine conjointement avec les agents de service. Il y a le midi 4 animateurs et 8 agents de service. Il y a 2 services de restauration : un de 12h à 13h et un de 13h à 13h50.

Chrystelle rappelle qu'il est important d'inscrire les enfants sur l'Espace Citoyen de la ville et qu'elle est là pour aider ceux qui auraient du mal. Elle, à l'école et les personnes du service éducation, en mairie.

Les enfants ont la possibilité, comme avant de faire leurs devoirs s'ils le souhaitent, en se mettant à l'écart sur une table.

Les projets péri scolaires sont les suivants :

-lecture, jeux de société, bricolage...

-projets avec l'école de musique : le 6/12, les enfants chanteront lors de la cérémonie d'ouverture des Illuminations de la ville.

-découverte des instruments : clarinette et batoucada. Du 9 au 13/03/20, lors de Moi, ma ville, il y aura une représentation. Le thème de Moi, ma ville cette année est « L'égalité filles/garçons ».

-Temps avec les maternelles

-Participation et projets à l'initiative des enfants : avant les vacances de la Toussaint, un groupe de CM1 a créé et animé une chasse au trésor . Ce fut une réussite.

-l'entretien du potager de l'école mené conjointement avec les enseignants

-la participation à la fête de l'école menée conjointement avec l'APE et les enseignants.

-projets entre les accueils péris scolaires des différentes écoles de la ville : 2 jeudis par mois, il y a des rencontres sportives.

-c'est le mois des droits, donc travail sur les droits des enfants avec les 3 écoles (avec les CM1 et les CM2). Cela aura lieu du 25 au 30 novembre durant 3 soirs : 25/11 Lomener, 26/11 Pagnol et le 27/11 Prévert. Création d'un trivial poursuit sur ce thème et le 29/11 il y aura soirée jeux de société.

Question de la batoucada qui est posée : cela est vraiment très fort. Les enseignants sont conscients que le groupe doit se mettre à un endroit mais Chrystelle explique qu'elle entend cela même de dehors. Il y a la proposition de mettre une sourdine pour atténuer le bruit et éviter aux enfants d'avoir mal aux oreilles. Rappelons que les enfants sont très motivés par cette activité.

3. La rentrée

La rentrée s'est très bien passée. Nous sommes chargés : 185+1 après les vacances de Noël élèves aujourd'hui ; ce qui fait une moyenne de 26,57 élèves par classe.

La répartition est la suivante :

*CP : 23 élèves

*CE2/CM1 : 28 élèves

*CP/CE1 : 26 élèves

*CM1/CM2 : 29 élèves

*CE1/CE2 : 25 élèves

*CM1/CM2 : 29 élèves

*CE2 : 26 élèves

Comme je l'ai expliqué lors de la réunion de parents, il n'y a aucune inquiétude en ce qui concerne les doubles niveaux : les élèves feront le programme qui les concerne.

M Maignan demande si une ouverture de classe ne pourrait pas être demandée, il nous demande les normes. Nous expliquons qu'effectivement si nous restons comme cela, nous pourrions en faire la demande car même après ouverture, nous serions à 23,25 de moyenne par classe, ce qui est tout à fait honorable. Nous verrons cela en temps venu car nous avons 43 CM2 qui vont quitter l'école pour aller en 6° et pas autant de GS qui arriveront en CP. Il faudra voir en fonction des nouvelles arrivées.

4. Le règlement intérieur

Nous avons repris celui de l'an dernier en ajoutant une ligne sur le harcèlement. Nous stipulons que le protocole sera mis en place dans un tel cas. Ce protocole étant clairement détaillé dans un document intitulé « Protocole de traitement de situation de harcèlement dans les écoles. ». *Nous faisons circuler ce document afin que les parents en prennent connaissance.* Nous avons une démarche à suivre dans un tel cas et nous assurons les familles, dans ce règlement, que c'est ce qui est et sera fait.

Notons que le règlement est de manière générale très bien respecté sur notre école.

Nous avons des règles en commun avec le péri scolaire et nous félicitons les animateurs car les élèves sont bien tous dehors (à l'extérieur du préau) à 13h50.

Suite à une intervention de parents, nous modifions la phrase concernant le matériel scolaire et nous mettons donc : « Il est souhaitable que les parents veillent au réapprovisionnement des trousseaux. ».

VOTE : OUI

5. Les projets de classe

* CP et CP/CE1

Les deux classes travaillent ensemble et font les mêmes projets.

-patinoire

-piscine

-poney

-rugby

-jardinage

-parrainage CP et CM1/CM2 : les petits ont un parrain, comme l'an dernier, dans la classe des grands. Ceux de Mme POEZEVARA ont un parrain chez Mme TALBOT et ceux de Mme MOREL ont un parrain chez Mmes TOURNEUX et LE CORRE. Des activités sont et vont être mises en place afin que des liens se créent. Le grand jouant le rôle de tuteur. Ils sont déjà allés à la médiathèque ensemble et ont fait du land'art.

-théâtre : comme l'an dernier, une pièce de théâtre va être montée en mêlant parrains et filleuls.

-cinéma : 3 films dans l'année

-liaison GS/CP

*CE1/CE2 :

-patinoire

-rugby

-piscine

-jardinage

-cinéma

-tennis

-émission de radio avec Radio Balises

-visite sur le thème de l'écologie

*CE2

-rugby

-piscine

-théâtre : une sortie au CDDB de Lorient

-jardinage

-sortie à Carnac en début d'année avec visite du musée de la préhistoire

-sortie à Ploemeur avec exploration du patrimoine historique

-SOS littoral : travail sur la surveillance et l'écologie. Séances de sensibilisation menées avec un intervenant et participation en fin d'année à une rencontre avec toutes les classes ayant participé au projet.

*CE2/CM1 :

- rugby
- piscine
- kayak
- jardinage
- Théâtre au Grand Théâtre de Lorient

*CM1/CM2 : les 2 classes travaillent ensemble

- rugby
- piscine
- kayak pour la classe de Mme TALBOT
- golf pour la classe de Mme TOURNEUX
- classe de neige du 21/03 au 28/03/20 aux Contamines Montjoie
- liaison école/collège : mise en place de rencontres avec les 6[°] (rallye Calculatrice et correspondance en anglais). Conseil école/collège qui aura lieu le 12/11 et qui verra la mise en place de ces projets.
- comité de lecture en partenariat avec Passe Ouest pour la classe de Mme TOURNEUX et Incorruptibles pour celle de Mme TALBOT
- décloisonnement en histoire et en géographie entre les classes de M LEVENT, Mmes TALBOT et TOURNEUX :
Mme TOURNEUX fait histoire à ses CM2 et elle fait histoire à tous les CM1.
M LEVENT fait histoire aux CM2 de Mme TALBOT et géographie aux CM2 de Mme TOURNEUX.
Mme TALBOT fait géographie à ses CM2 et géographie à tous les CM1.
Cela nous permet de faire classe à des niveaux simples.
Pour la classe de Mme TOURNEUX :
-correspondance avec une classe de Kerpape, celle de Mme GONIDEC Florence. Cela fait 4 ans que nous faisons cela. Nous trouvons que c'est important que les élèves du centre rencontrent et échangent avec des élèves d'une école dite ordinaire. De plus, il est très important que nos élèves appréhendent le handicap sans en avoir peur et partagent avec les élèves de Kerpape. Nous sommes dans le programme d'éducation morale et civique qui demande de travailler « l'acceptation de la différence ».
Notons qu'ils sont venus nous voir mardi 5/11 à l'école et que ce fut, comme à chaque fois, une réussite des deux côtés.
-vélo avec sortie vélo pour aller les voir au centre. Nous découvrirons leur classe avec les aménagements, une séance d'équithérapie et ferons des jeux avec eux. Nous ferons en fin d'année une sortie ensemble.

6. Les projets de l'école

- vendredi 13 décembre : marché de Noël
- portes ouvertes :? Nous ne savons pas si cela est toujours demandé et la date

- fresque sur la façade de l'école avec M Gauthé et Tarek (street artiste) courant mai/juin
- fête de l'école
- jeudi 2/07/20 : spectacle de l'école à l'Océanis

Ré explication du projet Tarek : M Gauthé est professeur d'arts plastiques au collège mais c'est en tant qu'intervenant à la maison des jeunes qu'il nous sollicite. Il mène avec un groupe de lycéennes des projets qui aboutissent à la mise en valeur de la ville, tel que ce qui a été accroché sur la médiathèque. Il nous propose de réaliser avec Tarek, artiste de street art reconnu internationalement, un grand projet sur la façade. Ceci serait en 3 parties :

- en haut, le travail réalisé par les lycéennes dans le cadre de l'atelier animé par M Gauthé. Notons qu'une touche sur Marcel Pagnol serait prévue.
- au milieu, le travail de Tarek.
- en bas, le travail de tous nos élèves qui serait fait en ayant été guidé par Tarek présent 2 jours sur l'école.

Le but n'est pas de promouvoir l'artiste qui ne semble pas avoir besoin de cela mais de faire une harmonie avec ce qui a été fait au collège. Tarek est déjà venu travailler avec les collégiens.

Les élèves de notre école retrouveront cela dès leur entrée en 6° et cela fera en plus un embellissement du bâtiment public qu'est notre école.

Un problème de budget se posait et se repose cette année. Nous nous sommes rencontrés en début d'année : M Gauthé, M De Raeve (responsable maison des jeunes), M Maignan, Mme Livory-Moser (parent de l'APE) et moi-même afin de trouver des solutions. Notons que l'APE avait l'an dernier monté un dossier auprès du CMB pour participer au « Défi territoire » ; mais malheureusement le projet n'a pas été retenu. Les décisions sont les suivantes :

- l'APE versera une somme non définie encore
- l'école fera une opération crêpes (en sachets) et tous les bénéficiaires iront dans cette action.
- de son côté, M De Raève monte un dossier avec une structure culturelle de la ville pour tenter d'obtenir une subvention. Il nous tiendra au courant de l'avancée du projet.

Voici un visuel du projet.

Mme MEDER qui est un parent d'élève et qui est aussi membre de l'APE va rencontrer M GAUTHE et M DE RAEVE afin de voir la demande de budget possible. Notons qu'elle a une expérience en montage et suivi de projets culturels.

Des questions sont posées au sujet de la participation financière de la mairie. Mme BOLEIS explique qu'elle finance toute la partie maison des jeunes mais que pour ce qui est de nous, nous devons utiliser le budget scolaire. Nous expliquons que nous avons beaucoup de gros projets sur l'école et que cela est coûteux. Mme RUSEFF-RIO demande s'il ne serait pas possible de récupérer une partie des budgets des écoles qui

n'utilisent pas tout puisque certaines ont des projets moins coûteux et que cela dépend des années. Or, il est annuel et s'il n'est pas utilisé il est perdu.

Mme BOLEIS dit que c'est aux directeurs de voir cela entre eux. Nous expliquons que c'est délicat et M MAIGNAN explique qu'il serait plus simple si cela émanait de la mairie.

De plus, M MAIGNAN explique que ce projet est un projet d'embellissement de la façade d'un bâtiment public de la municipalité et qu'à ce titre, il pourrait y avoir recours au budget « investissement ». En effet, c'est un investissement puisque cela perdurera dans le temps au moins 5/10 ans. Ce n'est pas un projet pédagogique classique.

Mme BOLEIS dit qu'elle va se renseigner.

7. PPMS

Le PPMS est donc le Plan Particulier de Mise en Sécurité. Nous avons obligation de faire 2 exercices par an : un exercice « Prévention des risques majeurs » et un exercice « Attenta intrusion ».

Nous avons fait le 15/10 un exercice « Attentat intrusion ». Les enfants ont été préparés afin que cela ne soit pas anxiogène. Les classes du RDC ont fui et les classes de l'étage se sont confinées dans le calme.

Cela fait malheureusement partie des risques de notre pays et il est important que les enfants sachent comment réagir.

Cela s'est très bien passé.

8. Les évaluations nationales

Comme l'an dernier, des évaluations nationales devaient être passées pour les CP et les CE1. Ceci a eu lieu mi septembre. Cela permet de faire un état des lieux et de travailler ensuite avec les collègues de GS pour tenter d'améliorer les points qui posent soucis. Les 3 enseignantes ont convié les parents à une réunion de restitution : le mardi 15/10 au soir pour les CP et le jeudi 17/10 pour les CE1. Ainsi, les parents ont pu récupérer le bilan mais ils ont surtout pu avoir les explications au sujet des différents items. Pour les CP des nouvelles évaluations auront lieu en janvier .

Notons que les enseignantes de CP vont être accompagnées par l'équipe pédagogique de la circonscription (l'Inspectrice et les conseillères pédagogiques) pour analyser les résultats de ces évaluations. Cela sera fait avec l'enseignante de grande section de l'école de la Chataigneraie aussi. Ceci est très intéressant car cela permettra de trouver des aménagements en amont.

9. Demandes de travaux

Tout d'abord, nous remercions la Mairie car 2 classes ont été dotées d'un nouveau tableau : Mme MOREL et Mme TALBOT.

***Aménagement du poste de Mme Le Blévec**

Comme vous le savez, nous avons une collègue en situation de handicap et nous parlons depuis longtemps de la mise aux normes des locaux. Il y a eu un lien de fait entre CAP Emploi (M Xavier MAHE), la mairie et l'Inspection afin de procéder à cela. Mme Le Blévec devrait prendre la salle polyvalente comme classe, M Le Pendeven se mettant dans la classe de Mme Le Blévec. Il y aurait donc entre eux deux une classe qui servirait d'atelier, de bibliothèque... En effet, si la décision de mettre sa classe dans la salle polyvalente a été prise, c'est pour que seules les tables des élèves soient là. Ainsi, si elle est en fauteuil, elle peut mieux circuler car cette pièce est plus grande. Cependant, il faut que dans cette classe elle ait :

- un tableau sur rail pour éviter de lever les bras (notons que c'est ce qui a causé son arrêt prolongé l'an dernier : des problèmes d'épaules)
- un TBI

Mme LE BLEVEC ayant eu les services techniques de la mairie en ligne explique que normalement ce tableau est commandé.

Or, tout cela n'est pas encore en place. Il y a donc pour le moment juste eu une inversion des classes entre M Le Pendeven et Mme Le Blévec et nous sommes dans l'attente.

De plus, pour sortir de cette classe, des petits travaux d'accessibilité devaient être faits.

Mme LE BLEVEC explique que la condition sine qua none de sa reprise était pour son médecin que ce tableau sur rail soit présent. Il était prévu pour septembre (voir conseil d'école du 24/06/2019). Elle a décidé de ne pas se mettre en arrêt mais elle pourrait l'être.

Mme GRISOT, parent d'élève de cette classe, fait part de la grande inquiétude des parents d'élèves de la classe qui ne souhaitent pas perdre la maîtresse de leur enfant pour un simple problème technique et explique que sans avancée des choses, ces derniers sont prêts à se mobiliser pour intervenir auprès de la mairie et de la presse. Ils souhaitent avoir un vrai délai puisque celui qui avait été prévu n'a pas été respecté. Mme BOLEIS explique qu'elle va revenir vers nous très rapidement afin de remédier à ce problème. Dès que des nouvelles arriveront, les parents délégués seront informés.

***Pavoisement de l'école**

Cela fait plusieurs années (voir les CE précédents) que nous le demandons. Qu'en est-il ? C'est obligatoire.

Mme BOLEIS explique que c'est en cours et qu'elle se renseigne.

***Interphone**

Qu'en est-il de l'interphone avec ouverture du portail à distance ? Ceci est resté en attente depuis l'été 2018. C'est vraiment le point noir de l'école : le portail est loin et nous avons un étage. Nous devons descendre et traverser la cour pour ouvrir.

Mme BOLEIS explique que c'est en cours et que le montage a commencé sur Lomener. Cela va venir chez nous.

***Ordinateurs**

Nous savons que désormais nous allons avoir des tablettes et que c'est cela qui va être entretenu par le service informatique de la ville. Mais nous voudrions savoir si l'APE peut reprendre à son compte la salle informatique et entretenir les ordinateurs puisque c'est une demande de leur part. En effet, les 2 sont complémentaires. Ce n'est pas la même utilisation.

Mme BOLEIS dit qu'elle pense que ce n'est pas possible mais M MAIGNAN dit que cela peut être envisageable. Il faut, selon lui, délibérer de cela lors d'un conseil municipal. Le matériel doit être « déclassé » du matériel communal et la municipalité doit spécifier qu'elle en fait don à l'APE.

Mme BOLEIS va poser la question afin de vérifier si cela est possible.

De plus, une question au sujet du transport des tablettes est posée par Mme LE BLEVEC : comment ces dernières seront transportées ?

Notons qu'une réunion est prévue entre M FROUIN (responsable numérique de la circonscription) et les directeurs de la ville car il a lui-même eu une réunion avec le personnel du service informatique de la ville de Ploemeur et doit nous faire part de ce qui s'est dit.

***Pelouse**

Je réitère la demande faite lors du conseil du 8/03 en demandant s'il serait possible de ressemer de la pelouse dans l'espace qui se trouve devant la garderie appelé « la forêt » par les enfants.

Nous faisons, pour la plupart, enlever les chaussures aux élèves, afin qu'ils ne mettent pas trop de terre dans les classes mais cela serait encore mieux s'il y avait de nouveau de l'herbe.

Cela sera étudié par la mairie au printemps puisque nous entrons désormais dans la mauvaise saison pour semer.

***Tapis**

Nous avons fait la demande de tapis pour que les enfants puissent enlever la terre de leurs chaussures mais cela a été refusé car ce n'est pas aux normes de sécurité. En effet, les enfants pouvant se prendre les pieds dedans et tomber. Nous voudrions savoir s'il serait envisageable d'avoir des tapis incrustés dans le sol, sans différence de niveau.

Mme BOLEIS nous dit de faire la demande. Nous allons donc le faire

***Tri dans les classes**

Question au sujet des poubelles. Du tri a lieu mais nous voudrions savoir s'il serait possible que les agents aient un chariot avec deux sacs.

Mme BOLEIS va se renseigner. Elle explique que c'est à nous de bien en parler avec les agents afin de leur expliquer la façon dont nous souhaitons qu'elles trient nos déchets de classe.

De plus, nous voudrions une poubelle jaune dans la cour et elle nous dit que nous devons en faire la demande auprès de Lorient Agglomération car ce sont eux qui gèrent cela. Nous allons donc le faire.

9. Questions diverses

***Question au sujet de la WIFI dans les classes**

Des parents souhaitent savoir s'il y a de la WIFI dans les classes. Nous expliquons que nous avons une borne WIFI dans chaque classe avec un interrupteur pour la couper. M FRAVAL fait remarquer que dans certaines écoles de Lorient une seule borne sert à alimenter toute une école. Il demande donc si celles des classes ont une émission moins puissante.

Mme BOLEIS dit qu'elle va se renseigner.

***Question par rapport à la présence d'amiante dans l'école**

Mme BOLEIS explique que de gros travaux ont eu lieu à Prévert car des dalles s'effritaient et comme elles contenaient de l'amiante tout le sol a été changé. Elle va se renseigner afin de savoir s'il y en a dans l'école mais comme elle l'explique, des contrôles très stricts ont lieu tout le temps afin de vérifier tout ce qui pourrait être nuisible au personnel et aux enfants.

***Repas végétarien**

Depuis le 1/11/19, une loi stipule qu'un repas végétarien doit être proposé par semaine. Voici la loi : Conformément à la loi EGalim, toute la restauration scolaire - de la maternelle au lycée - doit proposer au moins un menu végétarien par semaine depuis le 1er novembre 2019. C'est-à-dire un menu unique (ou un menu alternatif dans le cas où plusieurs menus sont proposés) sans viande ni poisson, crustacés et fruits de mer. Il pourra néanmoins comporter des œufs ou des produits laitiers.

Qu'en est-il sur Ploemeur.

Mme BOLEIS explique que cela sera mis en place le 14/11/19 et que ce sera au rythme d'un repas tous les 15 jours. C'est un essai. Elle explique aux parents qui ont des questions ou des remarques, qu'ils pourront se rendre aux commissions de restauration afin d'échanger avec le responsable de la restauration de la ville de Ploemeur.

***Les bonbons aux anniversaires**

Certains parents demandent s'il est possible de fêter les anniversaires une fois par mois afin d'éviter que trop de bonbons soient distribués.

Nous expliquons que les bonbons sont donnés le soir, à 16h30 et que les enfants ont pour consigne de n'en manger qu'un. Ensuite, ils ramènent cela chez eux et ce sont les

parents qui gèrent le rythme auquel les enfants doivent les manger. Nous expliquons que cela reste festif et que nous comptons sur la responsabilité des parents pour limiter la quantité apportée.

Il y a aussi la possibilité d'apporter autre chose : fruits.

***La majoration du tarif de la cantine et du périscolaire**

La majoration a été votée en conseil municipal : explique Mme BOLEIS.

Les parents expliquent qu'il n'y a pas la possibilité de décocher le soir pour le lendemain et qu'ils se trouvent donc bloqués, ne pouvant prévenir les responsables de la cantine, par le biais numérique, que leur enfant ne mangera pas.

De plus, pas spécialement de rendez-vous chez le médecin et donc de justificatif.

Mme BOLEIS explique qu'une attestation va être mise en place pour que les parents la remplissent afin de justifier l'absence de leur enfant. Ils n'auront ainsi pas l'obligation de se rendre chez le médecin. Ce document servira de justificatif.

Les enseignants font part du fait qu'ils doivent toujours pointer le matin et Mme BOLEIS va se renseigner à ce sujet.

Enfin, M FRAVAL aimerait avoir les chiffres du gaspillage.

Il lui est de nouveau conseillé de venir à la commission de restauration où il pourra rencontrer M RONCERET, responsable de la restauration scolaire sur la ville.